

Note explicative pour complément d'information au dossier de candidature du Gabon à ITIE

- Septembre 2021 -



Table des matières

1. Contexte et justifications	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Justifications.....	1
2. Explications relatives aux observations formulées par Oslo.....	2
2.1 Clarifications de la politique des indemnités	2
2.2 Projection du budget ITIE Gabon, compte tenu de la nouvelle politique de perdiems	2
2.3 Amélioration du Plan de travail triennal de l’ITIE Gabon	4
2.4 Matérialisation de l’engagement du secteur extractif	4
2.4 Clarification de l’activité “réaliser l’évaluation environnementale des sites extractifs et la surveillance de la mise en oeuvre des PGES/EIES des compagnies extractives	5
Tableau : Répartition du budget et processus de financement du plan de travail triennal de l’ITIE Gabon	6

1. Contexte et justifications

1.1 Contexte

Le dossier de candidature du Gabon à l'ITIE a fait l'objet d'une demande de clarification sur les quatre (4) points suivants :

1. Précisions sur la politique des indemnités inscrites dans le Plan de Travail à hauteur de 150 000 USD par an (rémunération, jetons de présence, charges récurrentes) ;
2. Amélioration du Plan de travail triennal ;
3. Complément d'information sur l'engagement, la consultation et la représentativité des entreprises privées au-delà des représentants du GMP (présidente de l'UPEGA, président de l'UMIGA, Directeur Générale de la Chambre de Commerce) ;
4. Justification de l'activité portant sur le pan environnemental à savoir : "réaliser l'évaluation environnementale des sites extractifs et la surveillance de la mise en oeuvre des PGES/EIES des compagnies extractives", pour un montant de 900 000 USD sur le budget global annuel de 2 500 000 USD.

1.2 Justifications

Les observations citées supra, font suite au dépôt du dossier de candidature du Gabon en date du 11 août 2021 pour ré-adhérer à l'ITIE.

Pour y apporter les réponses adéquates, dans les délais fixés par le Secrétariat International, à savoir le 19 septembre 2021, les supports suivants ont été élaborés et validés par tous les membres du GMP, assistés de leur Secrétaire Technique Permanent.

Il s'agit notamment :

- (i) des trois (3) arrêtés définissant la politique d'indemnité de l'ITIE Gabon;
- (ii) du budget ITIE Gabon, prenant en compte la nouvelle politique de perdiems;
- (iii) du Plan de Travail actualisé des contributions des différents collèges et prenant d'avantage en compte les réalités du contexte local ;
- (iv) de la matérialisation de l'engagement des entreprises du secteur extractif privé;
- (v) de la note de synthèse venant expliquer l'engagement du Gabon par rapport aux activités ITIE sur le pan environnemental et le soutien financier qui pourrait émaner des bailleurs de fonds en complément du budget de l'Etat.

2. Explications relatives aux observations formulées par Oslo

2.1 Clarifications de la politique des indemnités

La nouvelle politique des indemnités au sein de l'ITIE Gabon tient compte de la nécessité de niveler les premières propositions de montants vers le bas afin d'atteindre des seuils soutenables pour le Gabon.

Elle s'appuie en effet, sur les trois (3) nouveaux arrêtés signés en date du 17 septembre 2021, joints en annexe et dont le contenu a fait l'objet d'un large consensus et recueilli la validation des membres de chaque collège du GMP.

Les justificatifs de bonne gouvernance inhérents à ce processus ont été joints en annexe et comme souhaité par Oslo lesdits arrêtés ont fait l'objet d'une publication sur le site WEB de l'ITIE Gabon le 18 septembre 2021.

Il s'agit de :

1. l'arrêté fixant le montant des compensations financières versées aux membres de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon ;
2. l'arrêté fixant le traitement des personnels de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon ;
3. l'arrêté fixant les montants journaliers des frais de missions servis aux membres et aux personnels de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon.

2.2 Projection du budget ITIE Gabon, compte tenu de la nouvelle politique de perdiems

Eu égard aux nouveaux montants retenus pour encadrer les émoluments du personnel ITIE Gabon, une nouvelle appréciation du budget ITIE Gabon s'est imposée le ramenant aux proportions suivantes :

a. Tableau de synthèse postes majeurs de dépenses ITIE Gabon

PLAN DE REPARTITION DU BUDGET ITIE GABON (prévisions T4 2021)		
	<i>T4 2021</i>	
<i>Intitulé de la dépense</i>	<i>FCFA</i>	<i>%</i>
Activités du Plan de Travail (collège de l'Administration Publique)	50 000 000	20%
Activités du Plan de Travail (collège des Opérateurs Publics)	40 000 000	16%
Activités du Plan de Travail (collège du Secteur Privé)	40 000 000	16%
Activités du Plan de Travail (collège de la Société Civile)	50 000 000	20%
Rémunération du personnel	26 700 000	11%
Jetons de Présence	9 007 500	4%
Fonctionnement	20 000 000	8%
Assurances	14 000 000	6%
TOTAL	249 707 500	100%

b. Simulations “perdiems/salaires”

S’agissant de perdiems et salaires, les tableaux ci-après n’étant que des projections (cas min / cas max), nous permettent d’avoir un ordre de grandeur et évolueront nécessairement, toutes proportions gardées, en fonction de l’organigramme définitif retenu par le Secrétaire Technique Permanent dans la constitution de son staff.

Tableau 1 : Projection masse perdiems / salaires (cas min et cas max)

Simulation des charges annuelles en jetons de présence et salaires			
<i>Simulation effectuée sur la base des montants inscrits dans les arrêtés pris à cet effet.</i>			
<i>Option 1: Cas Mini</i>		<i>Option 2: Cas Maxi</i>	
<i>Staff du Secrétariat Technique Permanent composé d'agents provenant uniquement du secteur public</i>		<i>Staff du Secrétariat Technique Permanent composé d'agents provenant uniquement pour une moitié du secteur public et l'autre moitié du secteur privé</i>	
a. Jetons de Présence		a. Jetons de Présence	
	FCFA		FCFA
1	Présidente	2 400 000	2 400 000
19	Membres	31 350 000	31 350 000
2	Experts	2 280 000	2 280 000
Sous total jetons de présence		36 030 000	36 030 000
b. Salaires		b. Salaires	
1	Secrétaire Technique Permanent	24 000 000	24 000 000
4	Cabinet	31 200 000	31 200 000
6	Cellule Technique	36 000 000	50 400 000
2	Cellule Administrative	8 400 000	14 400 000
3	Cellule d'appui	7 200 000	8 280 000
Sous total salaires		106 800 000	128 280 000
Total annuel		142 830 000	164 310 000

Tableau 2 : Plan d’utilisation des ressources ITIE Gabon sur 3 ans

PLAN DE REPARTITION DU BUDGET ITIE GABON							
<i>(prévisions T4 2021/2022/2023)</i>							
	1 USD		555 FCFA				
	T4 2021		Année 2022		Année 2023		
Intitulé de la dépense	FCFA	USD	FCFA	USD	FCFA	2022 USD	%
Activités du Plan de Travail (collège de l'Administration Publique)	50 000 000	90 090	200 000 000	360 360	200 000 000	360 360	20%
Activités du Plan de Travail (collège des Opérateurs Publics)	40 000 000	72 072	160 000 000	288 288	160 000 000	288 288	16%
Activités du Plan de Travail (collège du Secteur Privé)	40 000 000	72 072	160 000 000	288 288	160 000 000	288 288	16%
Activités du Plan de Travail (collège de la Société Civile)	50 000 000	90 090	200 000 000	360 360	200 000 000	360 360	20%
Rémunération du personnel	26 700 000	48 108	106 800 000	192 432	106 800 000	192 432	11%
Jetons de Présence	9 007 500	16 230	36 030 000	64 919	36 030 000	64 919	4%
Fonctionnement	20 000 000	36 036	80 000 000	144 144	80 000 000	144 144	8%
Assurances	14 000 000	25 225	56 000 000	100 901	56 000 000	100 901	6%
TOTAL	249 707 500	449 923	998 830 000	1 799 694	998 830 000	1 799 694	100%

2.3 Amélioration du Plan de travail triennal de l'ITIE Gabon

A ce jour, les améliorations apportées dans la nouvelle version du plan de travail triennal prennent en compte les contributions des différents membres du GMP et notamment sur l'opérationnalisation des activités pour la mise en oeuvre de leurs actions respectives.

A toutes fins utiles, il convient de préciser que la version WORD détaillée du plan de travail triennal datant du 30 juillet 2021 a servi de base pour la migration des informations vers la version excel plus adaptée pour effectuer des analyses thématiques et synthèses (*totaux des coûts et leurs différentes déclinaisons, répartition par sources de financement, etc.*). Dans la version WORD, les seules colonnes vides correspondaient aux sous-totaux et totaux. Toutes celles qui sont mentionnées y figuraient déjà dans la version de juillet (*Activités, Résultats attendus, Indicateurs, Sources de vérification, Intervenants, Chronogramme 2022-2024 ou délais d'exécution des activités, Total (\$US), Sources de financement et résultats attendus*).

2.4 Matérialisation de l'engagement du secteur extractif

Le collège du secteur privé a mis à disposition des éléments en vue de combler les insuffisances relevées après analyse du dossier de candidature du Gabon.

Il s'agit notamment de :

- (1) la liste des membres UPEGA en 2021 dont 9 sociétés en phase de production (groupe 1), 5 sociétés en phase d'exploration (groupe 2) et 1 société non opératrice ayant des intérêts pétroliers (groupe 3);
- (2) la carte des blocs de permis pétroliers en exploitation offshore et onshore et en exploration onshore au Gabon datant du 31 décembre 2020 et qui relève la situation suivante du domaine pétrolier au 31/12/2020 à savoir, 9 sociétés en exploration, incluant les différentes combinaisons aux participations entre opérateurs et non opérateurs du secteur extractifs et 13 sociétés en exploration des permis onshore, incluant là aussi, les différentes combinaisons aux participations entre opérateurs et non opérateurs;
- (3) le listing des permis d'exploitation minière à petite échelle, montrant ainsi que 14 entreprises et 35 permis y sont référencés;
- (4) Envoi par le Directeur Général des Mines et de la Géologie en date du 16 septembre de 14 lettres d'invitation pour consultation et information aux responsables des entreprises extractives privées, volet minier, sur l'engagement au processus ITIE.

Ce travail résulte de la volonté manifeste des entreprises du secteur privé de matérialiser leur engagement pour le retour du Gabon à l'ITIE et repose sur la synergie entre les représentants de ces entreprises (UPEGA, UMIGA, Chambre de Commerce) et les tutelles techniques (DGH et DGMG).

Compte tenu des courts délais la totalité des informations n'a pu être condensée et fera l'objet de mise à disposition progressive au point focal et via le site internet de l'ITIE Gabon.

Le collège du secteur extractif envisage l'organisation à compter du mois de septembre 2021 d'ateliers de sensibilisation à l'ITIE auprès des entreprises de l'UMIGA et UPEGA élargie aux entreprises non membres de ces fédérations afin d'amener le plus grand nombre d'acteurs du

secteur extractif à s'impliquer dans la mise en oeuvre des actions en faveur de la transparence dans les industries extractives.

Pour une représentativité optimale desdits acteurs, ces activités pourraient se dérouler à la Chambre de Commerce du Gabon.

2.4 Clarification de l'activité "réaliser l'évaluation environnementale des sites extractifs et la surveillance de la mise en oeuvre des PGES/EIES des compagnies extractives"

L'activité proposée dispose d'une étude de faisabilité issue du Projet N° : P-GA-C00-001, N°: 5500155011701 financée par un Don de la BAD sur le guichet Fonds d'Assistance Technique (FAT) /Pays à Revenu Intermédiaires (PRI) pour un montant de 967.360 UC (807 669 401 F.CFA) pour la préparation du Programme PESISE Durant la période 2017-2020. Les ressources FAT-PRI mobilisées ont été consacrées au financement des études de préparation et études connexes de l'appui technique du PESISE. Les résultats de ces études ont été transmis au Gouvernement qui les a accueillis avec intérêt.

Les aspects développés sont d'actualité et inaugurent une nouvelle approche de la gestion environnementale et du développement durable axée sur la recherche, l'innovation et les résultats. Ils ont permis d'inspirer quelques avancées en matière de lutte contre les pollutions et de comptabilisation du patrimoine naturel au sein du département ministériel en charge de ces questions. L'objectif du programme envisagé vise l'amélioration des conditions d'existence des populations vivant proches des sites extractifs par la promotion d'un développement industriel à faible empreinte écologique et la lutte contre les effets des changements climatiques au Gabon, notamment à travers le pilier « Gabon Vert » du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE). Il est structuré autour des composantes suivantes :

1. Audit environnemental et social des sites industriels ;
2. Sauvegardes environnementales et sociales ;
3. Renforcement des capacités nationales ;
4. Promotion de l'entreprenariat des jeunes diplômés et le développement des activités génératrices de revenus ;
5. Restauration des sites extractifs dégradés ;
6. Suivi des eaux et des pollutions et surveillance des installations classées ;
7. Etudes de faisabilité détaillées des Avant Projet Sommaire (APS) des sites pollués identifiés dans l'étude diagnostic et recherche des financements ;
8. Gestion de l'étude, coordination, suivi évaluation.

Cette activité sera conduite et financée par les bailleurs de fonds sous la forme d'un programme/projet en appui aux efforts déjà fournis par le Gabon en matière de diplomatie environnementale et climatique et d'utilisation de standards de performance sociale et environnementale de l'industrie extractive. Des actions de lobbying et divers plaidoyers ont été entrepris auprès du Ministre de l'Economie et de la Relance (Gouverneur BAD/GABON) et des bailleurs de fonds (BAD, BM, UE) par le Secrétaire Technique Permanent. Des promesses de financements ont été faites et pourraient se concrétiser en 2022 à la condition de s'adapter aux différents cycles de projets des bailleurs de fonds et de poursuivre les échanges en vue de la mobilisation des ressources.

Toutefois, afin de s'arrimer aux réalités prescrites par Oslo dans la priorisation des activités propres au secteur extractif et devant guider les actions d'ITIE Gabon, le montant du volet environnemental, sous financement externe au budget de l'Etat, a été revu dans des proportions acceptables.

Tableau : Répartition du budget et processus de financement du plan de travail triennal de l'ITIE Gabon

	2 022	2 023	2 024	Total (\$US)	Part (%)
Bailleurs de fonds	400 000	400 000	520 000	1 320 000	30,56%
Entreprises	113 000	103 000	103 000	319 000	7,38%
Etat	1 090 000	762 000	829 000	2 681 000	62,06%
Total actuel (\$ USD) :	1 603 000	1 265 000	1 452 000	4 320 000	100,00%
Total actuel (F.CFA) :	881 650 000	695 750 000	798 600 000	2 376 000 000	100,00%
Total antérieur	2 485 000	2 292 000	2 487 000	7 264 000	168,15%
Différence	-882 000	-1 027 000	-1 035 000	-2 944 000	-68,15%

On observe que le volet pris en charge par les entreprises extractives est en deçà des potentialités des financements domestiques, outre les mécanismes en vigueur en soutien du développement social à travers différents canaux de financement tels que la RSE, les Fonds communautaires redistribués au niveau infranational, la PIH, la PID, etc.

Il est prévu l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources domestiques et extérieures adossée au plan de travail 2022-2024.

Le volet pris en charge par les Bailleurs de fonds pourrait évoluer en dehors du programme PESISE à travers des projets spécifiques intéressant d'autres partenaires avec qui les échanges ont porté entre autre sur :

Idée de projet 1 : renforcer la transparence, le contrôle citoyen et le dialogue multi-acteurs pour une bonne gouvernance des ressources minérales et budgétaires, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales

Idée de projet 2 : étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de télé-déclaration et d'une base de données sur le secteur extractif en vue de l'amélioration de la traçabilité des revenus du secteur extractif dans les statistiques des finances publiques.

Enfin, le volet pris en charge par l'Etat comprend les actions essentielles des exigences de la norme ITIE 2019 par rapport aux enjeux, aux priorités nationales et à l'ambition de l'ITIE Gabon.

La simulation proposée induit que le Plan de Travail Triennal du Gabon est soutenable et d'autant que ce budget étatique pourrait être assoupli au cours des deux prochaines années à travers le soutien des bailleurs de fonds.